

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Chef d'Etat et de Gouvernement,  
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous adresser les chaleureuses félicitations de la délégation du Mali pour votre élection à la présidence de la 68ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le choix porté sur votre personne est assurément la reconnaissance de vos qualités de diplomate chevronné, mais aussi un hommage rendu à votre pays, Antigua et Barbuda.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de la disponibilité totale de ma délégation à œuvrer au plein succès de nos travaux.

Je saisis cette occasion pour féliciter votre prédécesseur, Son Excellence Monsieur Vuk Jérémic de la Serbie, pour la manière remarquable avec laquelle il a conduit les travaux de la 67ème session.

Qu'il me soit également permis de réitérer au Secrétaire général, Monsieur Ban Ki-moon, notre haute appréciation des efforts louables qu'il ne cesse de déployer pour la réalisation des nobles objectifs de notre Organisation commune.

Monsieur le Président,

Quelques semaines après mon accession à la plus haute charge de l'Etat du Mali, en qualité de 3ème Président élu de la République depuis l'ouverture démocratique en 1992, c'est pour moi un insigne honneur de m'adresser à cette auguste Assemblée.

D'ores et déjà, je puis vous assurer de ma détermination inébranlable à défendre les idéaux de notre organisation, fondés sur des valeurs de paix, de sécurité, de justice et de développement, des valeurs contenues dans le serment que j'ai prêté devant les Maliens.

Monsieur le Président,

Je viens devant vous pour témoigner la reconnaissance de mon peuple envers l'ensemble de la communauté internationale pour son soutien inestimable à mon Pays, le Mali, qui a recouvré aujourd'hui sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire.

Du haut de cette tribune et au nom de l'ensemble du peuple malien, je rends hommage à l'action de l'ensemble du système des Nations Unies, particulièrement le Conseil de sécurité qui, à travers quatre résolutions et plusieurs déclarations, a condamné l'agression terroriste djihadiste subie par le Mali, et réaffirmé son attachement à l'unité et à l'intégrité territoriale de notre pays.

Le Conseil de sécurité a autorisé le déploiement de forces internationales pour appuyer les forces armées maliennes dans la difficile tâche de recouvrer les zones du territoire contrôlées par les groupes armés terroristes.

Permettez moi d'exprimer ma gratitude envers l'UNESCO, pour son engagement auprès du Mali, à travers la condamnation de la destruction des mausolées et autres sites historiques du patrimoine culturel de l'humanité à Tombouctou et Gao.

Le Maroc, pays frère, présidait alors le Conseil de sécurité. Je voudrais, à ce titre, remercier sincèrement Sa Majesté le Roi Mohamed VI, pour l'importante contribution du Royaume du Maroc, qui dès les premières heures de l'occupation du Nord de notre Pays a condamné l'agression dont nous avons été victime, et a apporté une aide humanitaire

d'urgence à nos populations

C'est aussi le lieu de rendre un vibrant hommage à la France et à son Président, François HOLLANDE, pour le déclenchement de la salvatrice opération militaire Serval, qui a stoppé l'avancée des extrémistes djihadistes vers le sud de notre pays, et a conduit par la suite à la libération des régions occupées.

Qu'il me soit également permis de remercier la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine et l'Organisation de la Communauté Islamique (OCI) pour leur sollicitude et leur engagement constants dans la recherche de solutions durables à la crise malienne.

Je tiens particulièrement à saluer le leadership de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, et Président en exercice de la CEDEAO, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, Médiateur de la crise malienne, Son Excellence Monsieur Goodluck Ebele JONATHAN, Président de la République Fédérale du Nigéria, Médiateur associé, ainsi que Son Excellence Monsieur Boni YAYI, Président du Bénin, anciennement Président de l'Union africaine au moment le plus aigu de la crise dans le Nord du Mali.

Je fais une mention spéciale à Son Excellence le Président Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad, pour sa décision courageuse d'envoyer des troupes tchadiennes au Mali, troupes qui ont payé un lourd tribut en vies humaines lors des opérations de reconquête de nos régions Nord.

Je voudrais également rendre hommage au président Mahamadou Issoufou et au vaillant peuple du Niger, dont l'accueil très fraternel réservé aux nôtres a permis de soulager bien des souffrances. A cette occasion, je voudrais m'incliner devant la mémoire de tous ces frères nigériens qui sont tombés sur le champ d'honneur lors des attaques d'Agadez et d'Arlit menées par les djihadistes, au titre de représailles pour leur engagement chez nous au Mali.

A Son Excellence le Président Abdel Aziz BOUTEFLIKA et au peuple algérien frère, je renouvelle la gratitude du peuple malien pour l'appui multiforme à la résolution des crises que le Mali a connues, ainsi qu'à l'assistance humanitaire que l'Algérie a apporté à nos populations réfugiées dès les premières heures du conflit. C'est aussi le lieu de rappeler que l'Algérie et le Mali sont deux pays frères liés par des relations solides d'amitié et d'histoire commune.

Au peuple mauritanien et à mon frère, son Excellence le Président Mohamed Ould Abdel Aziz, j'exprime la profonde gratitude du peuple malien pour leur engagement à nos côtés dans la traque des groupes djihadistes en territoire malien. Je présente nos sincères condoléances aux familles mauritaniennes qui ont perdu les leurs lors de l'opération conjointe dans la forêt du Ouagadougou et à l'Ouest de Tombouctou.

A l'Union Européenne et à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux, nous exprimons également nos sincères remerciements et notre profonde gratitude pour le rôle éminemment important qu'ils ne cessent de jouer pour le retour définitif de la paix et de la stabilité au Mali.

Permettez moi également, du haut de cette tribune, de rendre hommage aux vaillantes forces armées du Mali qui se sont courageusement engagées auprès des troupes alliées pour la reconquête des territoires occupés par les djihadistes et narco trafiquants. Je salue ici la mémoire de tous ceux des nôtres et de nos amis qui sont tombés sur le champ d'honneur pour le salut du Mali, pour la liberté de notre peuple, pour l'avenir de nos enfants.

J'adresse également mes pensées les plus pieuses à tous ces héros civils, des anonymes, hommes, femmes et enfants qui ont perdu la vie. Je pense à tous ces blessés, ces

femmes violées, ces amputés, qui ont subi le joug de la barbarie pendant d'interminables mois, et qui sont restés debout pour le Mali, malgré toutes les humiliations et intimidations dont ils ont fait l'objet.

Monsieur le Président,

Je ne peux clore ce chapitre de gratitude sans avoir une pensée compassionnelle pour toutes les familles des otages algériens, français et autres, qui sont encore détenus par les groupes djihadistes dans la bande sahélo-saharienne, y compris dans le septentrion malien. Je peux vous dire que nous ne ménagerons aucun effort pour accélérer leur libération, et cela en étroite collaboration avec les pays concernés.

Monsieur le Président,

Le Mali est de retour. Oui, avec l'appui des pays amis, le Mali est debout, et tourne la page la plus sombre de son histoire. Elle a été marquée par neuf mois de graves violations des droits humains, de pillages, et de destruction de sites et monuments culturels et historiques uniques.

Aujourd'hui, que de chemin parcouru!

Le Mali a recouvré sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire, et riche de sa diversité culturelle, il s'est engagé aujourd'hui sur le chemin de la réconciliation nationale.

Un processus de dialogue pour la paix et la réconciliation nationale a été entamé, à travers l'Accord préliminaire de Ouagadougou, signé le 18 juin 2013.

La transition qui s'était ouverte en mars 2012 à la suite d'un coup d'Etat a pris fin en août dernier, après une élection présidentielle tenue sur l'ensemble du territoire, et reconnue crédible et transparente par l'ensemble de la communauté internationale.

A travers ce processus électoral exemplaire, les maliennes et les maliens ont ainsi fortement rappelé leur attachement à la démocratie et à l'ordre constitutionnel. Pour parachever ce processus, mon Gouvernement s'est engagé, sans tarder, à tenir les élections législatives le 24 novembre 2013 pour le premier tour, et le 15 décembre 2013 pour le second tour.

En tant que Président investi de la confiance de l'ensemble du peuple malien, je mesure l'immensité des défis à relever et des aspirations profondes de mes compatriotes à la paix, à la réconciliation nationale et au développement économique et social.

Sitôt investi Président de la République, j'ai pris l'initiative de rencontrer à Bamako les Chefs des groupes armés du Nord pour leur rappeler les principes sacro-saints du respect de l'intégrité territoriale du Mali et de la laïcité de l'Etat.

Je leur ai fait connaître ma disponibilité à organiser un dialogue politique inclusif, franc et constructif, où tout sera discuté, à l'exception de toute forme d'indépendance ou d'autonomie.

Mon message a été entendu et nous nous engageons très bientôt dans un dialogue pour un règlement définitif des crises dans le Nord de notre pays.

Dès à présent, je veux relancer le dialogue intra et intercommunautaire pour recréer les conditions du vivre ensemble entre toutes les Maliennes et tous les Maliens.

Des Etats Généraux de la décentralisation seront convoqués en vue de créer les conditions nécessaires à un transfert effectif de compétences et de ressources aux collectivités territoriales, sur l'ensemble du territoire.

Par la suite, le Gouvernement tiendra les Assises nationales du Nord.

D'ores et déjà, dans la perspective des discussions à venir avec les groupes armés, et dans le but de créer les conditions d'un apaisement, il a été procédé à la mise en œuvre de mesures de confiance énoncées par l'Accord préliminaire de Ouagadougou, notamment la libération de prisonniers non détenus pour crimes de guerre, et la sensibilisation des populations sur les dispositions pertinentes de l'Accord préliminaire.

Dans le cadre de la lutte contre l'impunité, une place de choix a été faite à notre Justice nationale. En effet, le Ministre de la Justice, Garde des sceaux, est la deuxième personnalité de mon Gouvernement, en vue de l'édification d'un véritable Etat de droit au Mali. La Commission Dialogue et Réconciliation sera reconvertie en Commission Dialogue Vérité et Réconciliation, en vue de panser les plaies encore béantes de la société malienne.

Monsieur le Président,

Les crises cycliques dans les régions septentrionales du Mali trouvent leur explication profonde dans les conditions de vie précaires de nos populations et la pauvreté générale. Un Ministère chargé de la réconciliation nationale et du développement des Régions Nord a été créé en vue d'accélérer le développement, en matière de santé, d'éducation et d'infrastructures.

Je suis heureux de constater que la communauté internationale a compris ces enjeux et je tiens à saisir cette occasion pour exprimer ma profonde et sincère gratitude à tous les amis du Mali qui se sont engagés, le 15 Mai 2013 à Bruxelles, dans un élan de solidarité exceptionnel, à soutenir la mise en œuvre du Plan pour la Relance économique durable du Mali.

Monsieur le Président,

Avec l'appui de la communauté internationale, le Mali s'attelle résolument à la consolidation la paix et de la réconciliation nationale, la refondation des forces de défense et de sécurité, la reconstruction des régions septentrionales dévastées par les forces terroristes et obscurantistes, l'approfondissement de la gouvernance institutionnelle ainsi que la relance économique.

Cependant, la situation que vit le Mali est symptomatique des défis auxquels tous les pays de la région du Sahel sont confrontés, notamment les pires formes de la criminalité transfrontalière organisée, y compris le trafic de drogue, d'êtres humains, d'armes en tous genres, dont certaines très sophistiquées, proviennent des arsenaux libyens, à la suite de la chute de l'ancien régime.

Ainsi, malgré l'espoir suscité par les succès des opérations militaires menées à travers l'action conjuguée de l'Opération Serval, des troupes de la MISMA et des forces armées et de sécurité tchadiennes et maliennes, le déplacement de groupuscules armés terroristes et rebelles vers d'autres pays voisins représente une menace sérieuse pour la stabilité et l'intégrité territoriale du Mali, ainsi que pour la paix et la sécurité dans la région.

C'est dans ce contexte que la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA) a été déployée, pour soutenir les forces armées et de sécurité du Mali dans la stabilisation du Nord de notre pays et faciliter le dialogue et la réconciliation nationale.

Je voudrais saisir cette opportunité pour réitérer l'engagement du Mali à œuvrer sans relâche à la mise en œuvre de la stratégie des Nations Unies pour le Sahel.

En raison de la complexité et de la gravité de la situation au Sahel, ma délégation accueille favorablement le rapport sur le Sahel présenté en juin 2013 par Monsieur Romani Prodi, envoyé spécial du Secrétaire général.

C'est le lieu pour moi de souligner avec force que la résolution durable de la situation au Sahel requiert une coopération renforcée et dynamique entre les Etats de la bande sahélo-saharienne, pour lutter contre l'extrémisme religieux et le crime organisé.

Pour sa part, le Mali, sous mon leadership, est résolument déterminé à œuvrer pour la redynamisation des mécanismes de coopération sous-régionaux existants. De même, l'accompagnement de la communauté internationale s'avère indispensable dans la lutte contre le terrorisme transnational dans le Sahel.

Les enjeux sont énormes et la menace terroriste prend des proportions inquiétantes, au point qu'aucun pays n'est à l'abri d'actes violents et barbares. Les attentats survenus au Kenya le 21 septembre dernier en sont l'illustration la plus infâme. Mon pays, qui se remet peu à peu des atrocités commises par des groupes terroristes djihadistes alliés aux narco trafiquants, réitère sa ferme condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Je présente au nom du Mali, mes condoléances les plus sincères au gouvernement et au peuple frère du Kenya.

Monsieur le Président,

La délégation du Mali se réjouit particulièrement du thème central du débat général de la 68ème session de l'Assemblée générale intitulé « Le programme de développement de l'après 2015 : plantons le décor ».

La pertinence de ce thème repose, incontestablement, sur les incertitudes et les inquiétudes du monde d'aujourd'hui, résultant de l'instabilité économique et financière internationale, de l'accentuation de la pauvreté, de la dégradation continue de l'environnement et de la multiplication des catastrophes naturelles.

En effet, dix ans après l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les Chefs d'Etat et de Gouvernement, réunis ici même en septembre 2010, dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours de l'initiative, ont exprimé de vives préoccupations face aux résultats insuffisants.

Force est de constater qu'à ce stade, le chemin à parcourir pour l'atteinte des objectifs reste long. A cet égard, il est crucial de jeter un regard critique sur les faiblesses constatées, afin de poser les jalons d'un développement durable.

A ce niveau, l'une des insuffisances du programme des OMD, qui retient notre attention, est le déficit d'engagement concernant l'OMD numéro 8. Il porte sur la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement.

Sans l'instauration d'un système commercial et financier ouvert et équitable ainsi que le respect des promesses faites aux Pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits Etats insulaires en développement, le risque est grand de nous retrouver à nouveau pour faire le même constat d'échec.

Face à cette situation, le Mali encourage l'adoption d'un programme de développement unique et consolidé pour l'après 2015, dont la cible prioritaire sera à terme, l'éradication de la pauvreté et la promotion de la durabilité économique, sociale et environnementale. Cette vision est dictée par l'urgence des défis et la rareté des ressources disponibles. Sa mise en oeuvre devrait privilégier la priorité à conférer aux pays les plus pauvres de la planète.

C'est, en outre, le lieu de saluer l'engagement pris par les Chefs d'Etat le 25 septembre 2013, à la faveur de l'évènement spécial de haut niveau sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, en vue d'accélérer la réalisation des OMD et de tenir une conférence internationale d'évaluation en 2015.

Monsieur le Président,

Dans la ligne droite de mes illustres prédécesseurs, je réaffirme ici et maintenant, ma détermination à défendre les idéaux de paix, de sécurité et de justice qui caractérisent notre Organisation commune.

Au plan africain, le Mali est vivement préoccupé par la situation en Centrafrique, en République Démocratique du Congo, en Egypte et en Libye, et exprime sa ferme condamnation de la violence comme mode d'expression politique.

Le Mali se félicite des progrès enregistrés dans la voie de la reconstruction et de la réconciliation nationale au Libéria, en Sierra Léone, en Guinée Bissau.

Au Moyen Orient, nous sommes fortement préoccupés par la poursuite des violences meurtrières en Syrie, avec son lot quotidien de désastres humanitaires. A ce titre, nous condamnons avec fermeté l'utilisation d'armes chimiques sur le théâtre des opérations. Le Mali appelle les parties concernées à privilégier des solutions politiques négociées, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

Nous encourageons les pourparlers israélo-palestiniens en cours, et invitons toutes les parties à prendre les mesures voulues pour instaurer un climat de confiance et engager des négociations directes en vue de parvenir à une paix juste, globale et durable reposant, notamment, sur les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil des sécurité.

Je saisis cette occasion pour réitérer la solidarité et le soutien total du peuple et du gouvernement maliens au peuple palestinien, dans sa lutte légitime pour l'exercice de son droit inaliénable à la souveraineté.

Monsieur le Président,

Je voudrais me réjouir des mesures prises ces dernières années par l'Organisation des Nations Unies visant à apporter des changements qualitatifs dans les domaines prioritaires du développement, de la paix et de la sécurité collective, des droits de l'homme et de la réforme de l'Organisation. Malgré les progrès réalisés, beaucoup reste à faire en ce qui concerne notamment la nécessaire réforme du Conseil de sécurité et la revitalisation de l'Assemblée générale.

Nous devons poursuivre nos efforts afin que l'Assemblée générale, principal organe délibérant de l'organisation occupe une position centrale dotée de moyens lui permettant de mettre en œuvre ses résolutions.

S'agissant de la réforme du Conseil de sécurité, le Mali réitère son adhésion au Consensus d'Ezulwini et à la Déclaration de Syrte adoptée par les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, et appuie la revendication légitime de l'Afrique de disposer de deux sièges permanents et de cinq sièges non permanents.

Le Conseil de sécurité ainsi réformé refléterait mieux les réalités géopolitiques du monde actuel, et réparerait l'injustice historique faite à l'Afrique, seule région du monde ne disposant pas d'un siège permanent au Conseil de sécurité.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Chef d'Etat et de Gouvernement,  
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,  
Mesdames et Messieurs,

Le Mali est de retour.

Le Mali reprend sa place, toute la place qui lui revient, à hauteur de son histoire, dans le concert des nations libres et démocratiques.

Le peuple malien est prêt à prendre sa part, toute sa part, dans l'édification d'un monde de paix, de tolérance, de liberté, de justice et de démocratie.

Car les Maliennes et les Maliens restent convaincus que c'est dans cette voie que nous, dirigeants du monde, poserons les jalons d'un développement durable pour nos peuples et épargnerons aux générations présentes et futures les fléaux de la guerre. Telle est notre vocation. Tel nous le ferons, Inch'Allah !

Je vous remercie de votre aimable attention.